

    Club de Loisir Informatique de la Chanteraine

22, route de Joigny 89120 – VILLEFRANCHE-ST-PHAL

       Email : [clubinfo.chanteraine@orange.fr](mailto:clubinfo.chanteraine@orange.fr)

Site Web : <http://www.clic-chanteraine.com>

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU**

***Lundi 23 Mai 2016 à 18h00***

**Début de la séance à 18h00**

**Membres présents** : Jean-Pierre GERARDIN, Monique MOISSETTE, Patrick COURT, Nicole FURLAN, Christiane ROBERT, Jean-Baptiste BOURGES, Jean MARCHAND, Christian RICHARD,

**Membres excusés :** Danièle MUGUET, Bernard BECHEREAU, Guy TISON,

**Ordre du jour :**

* Election du Président et répartition des tâches entre les membres du bureau.
* Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 Mars 2016.
* Bilan de l’assemblée générale 2016.
* Etat des finances au 30/4/2016
* Problème du vidéoprojecteur.
* Investissements 2016.
* Questions diverses

La séance est ouverte par Mme **Christiane ROBERT** doyenne d’âge.

**1 – Election du Président et répartition des tâches entre les membres du bureau.**

Christiane ROBERT invite à procéder au vote pour élire le président suite au renouvellement de membres du bureau au cours de l’assemblée générale du 31 Mars 2016.

Patrick COURT est reconduit dans ses fonctions à l’unanimité.

Patrick COURT remercie les membres du bureau pour leur confiance. Il propose que la répartition des tâches, entre les membres du bureau, demeure celle fixée précédemment à savoir :

* Monique MOISSETTE, vice-présidente
* Nicole FURLAN, Trésorière
* Christiane ROBBERT, Secrétaire,
* Christian RICHARD, Secrétaire-Adjoint,
* Jean-Baptiste BOURGES, Trésorier-Adjoint
* Jean MARCHAND,
* Danièle MUGUET, Chargée de communication
* Guy TISON, Responsable des équipements

La proposition est adoptée à l’unanimité.

**2– Approbation du Compte-rendu de la réunion du 7 Mars 2016**

Aucune observation n’étant apportée, le compte-rendu de la réunion du 16 Mars 2016 est adopté.

**3 – Bilan de l’assemblée générale 2016**

L’organisation et la tenue de l’assemblée générale ont été en tous points satisfaisants. Il est décidé, si cela est possible, de reconduire l’utilisation de la salle polyvalente de Villefranche pour la prochaine AG. Nous continuerons à permettre l’accès à tous.

**4 – Etat des finances au 30/4/2016**

**Nicole FURLAN** précise qu’au 30 avril 2016, les finances de l’association présentent au solde créditeur de 5.495,64 €.

**5 – Problème du vidéoprojecteur**

Tout le monde a pu remarquer que le vidéoprojecteur présente des anomalies de fonctionnement. Sa luminosité a brusquement baissé de 80% et des moires bleuâtres sont apparues sur l’affichage. L’appareil étant la propriété de la Commune Nouvelle, et son entretien/réparation à sa charge, **Patrick COURT** a prévenu du besoin de réparation.

Les techniciens d’ACER ont proposé de leur envoyer l’appareil pour établir un devis de remise en état. Le coût de l’envoi et du devis est de 40€. Pour accélérer la procédure, CliC a proposé de payer ces frais.

**Jean-Pierre GERARDIN** fait connaître l’accord de la CN pour l’envoi de l’appareil comme proposé. Dès réception du devis, celui-ci sera adressé à la CN pour suite à donner (Acceptation ou refus). En cas de refus, ACER renverra gratuitement l’appareil en l’état.

**Patrick COURT** procédera au démontage et à l’envoi de l’appareil cette semaine.

**6- Investissements 2016**

**Patrick COURT** propose le remplacement du NAS, qui héberge tous nos services ainsi que le site Web, par un modèle plus performant et plus sécurisé. Il propose l’achat d’un NAS de même marque « Synology » modèle RS815. Le prix de l’appareil est de 500€ environ auxquels il faut ajouter une somme équivalente pour les 4 disques durs internes de 3 To à mettre à l’intérieur. Le NAS pourrait être mis en place pendant les vacances d’été 2016. L’appareil existant servira de matériel de secours et de développement.

Accord du bureau pour cet achat.

**Monique MOISSETTE** propose l’acquisition d’un pointeur laser pour montrer à distance des points d’affichage sur l’écran. Le modèle devra être suffisamment performant pour permettre le pointage depuis le fond de la salle.

Accord du bureau pour cet achat.

**Nicole FURLAN** demande s’il ne serait pas utile de prévoir dès à présent le remplacement progressif des ordinateurs portables propriété de l’association.

**Patrick COURT** trouve cette proposition tout à fait pertinente. Il est toutefois prématuré de procéder à des remplacements pour plusieurs raisons :

* La majorité des adhérents viennent avec leur matériel. Nous constatons aujourd’hui que rarement, pour ne pas dire jamais, plus de 5 portables de CliC sont utilisés lors de la même séance. Nous avons actuellement, en propriété et disponibles, 14 portables.
* La sous-utilisation du matériel entraine des problèmes de mise à jour des systèmes, surtout depuis Windows 10. Lorsqu’un appareil est remis en service après une longue inutilisation, il enclenche des mises à jour perturbantes pour les utilisateurs.
* Nos machines ne sont pas encore périmées technologiquement et elles sont en bon état, à l’exception, mais ceci n’est pas dérangeant, des batteries.

Nous pouvons considérer, pour notre utilisation, qu’une machine sera périmée lorsqu’elle ne pourra plus accueillir le dernier système d’exploitation proposé.

**2 – Questions diverses**

Aucune autre question n’étant posée, la séance est levée à 19h15

**Le Président La secrétaire**

**Patrick COURT Christiane ROBERT**